

Ecrire le futur, ensemble!

ACTU'SNB

Février 2022



LE SNB SIGNE

L'ACCORD

Des Négociations Annuelles Obligatoires 2022

➤ **AUGMENTATION GENERALE 1% avec un plancher de 450€ brut**

Rémunération annuelle brute CMO	AG CMO (1% ou application du plancher)	Rémunération annuelle brute CMO	AG CMO (1% ou application du plancher)
23 000 €	450 € soit 1.96%	35 000 €	450 € soit 1,29%
25 000 €	450 € soit 1,8%	40 000 €	450 € soit 1,13%
30 000 €	450 € soit 1,5%	A partir de 45 000€ ...	1%

Comparaison avec quelques AG du monde bancaire :

CM AF 1% plancher 400€ ; BPCE 0,80% ; Ste Gle 0,8% ; CRCA 1%

➤ **CLAUSE DE REVOYURE** ouvrant la possibilité à une augmentation générale complémentaire en septembre selon niveau de l'inflation

Hors accord,

nous avons relevé l'engagement de la direction de consacrer 1,65% de la masse salariale aux Augmentations Individuelles, primes et plans de mutation.

cmosnb@creditmutuel.fr

Vos délégués syndicaux SNB au CMO :

Jean-Philippe GALERNEAU – jeanphilippe.galerieau@creditmutuel.fr

Céline REDAIS – celine.redais@creditmutuel.fr

Anthony GLUMINEAU – anthony.glumineau@creditmutuel.fr



**SYNDICAT NATIONAL DE
LA BANQUE ET DU CRÉDIT**

Rappelons l'octroi de la prime PEPA de 2000€ pour tous sur le salaire de janvier

Situation du contexte des négociations avec les propositions initiales :

✓ De vos organisations syndicales :

SNB : AG : 1,5% avec plancher 575€ + abondement PEE de 900€ pour 300€ versés, augmentation de la part employeur « ticket restaurant » en conservant la valeur de 9,40€

UNSA : propositions présentées sur communication de décembre 2021 (dont AG 0.9% avec plancher 330€, ...)

CFDT : propositions présentées sur communication de janvier 2022 (dont propositions AG en Euros selon niveau de rémunération, ...)

✓ De la direction : AG de 0,75% avec plancher à 250€

Sans la signature du SNB,

le plancher d'Augmentation Générale serait resté à 400€...

TOUTEFOIS,

Nous déplorons l'abandon des négociations par la direction

sur l'actualisation du « ticket restaurant » (dernière revalorisation janvier 2018)

Et

le refus de mettre en place un abondement au PEE malgré les résultats exceptionnels de l'entreprise.

Ces deux points nous apparaissent d'ores et déjà des aspects majeurs des futures NAO

« Dans une société qui évolue en permanence et qui, trop souvent, relègue l'humain au second plan, notre engagement est de le remettre au centre de ses préoccupations et d'être le garant du lien social au travail. »

Frédéric GUYONNET président du SNB national

cmosnb@creditmutuel.fr

Vos délégués syndicaux SNB au CMO :

Jean-Philippe GALERNEAU – jeanphilippe.galerieau@creditmutuel.fr

Céline REDAIS – celine.redais@creditmutuel.fr

Anthony GLUMINEAU – anthony.glumineau@creditmutuel.fr



**SYNDICAT NATIONAL DE
LA BANQUE ET DU CRÉDIT**